

PANIERS du BISTROT A TISSER
CONTRAT D'ENGAGEMENT MUTUEL

Du 02/07/2020 AU 17/12/2020

Soit 23 paniers de pains

Le présent contrat est à compléter (en deux exemplaires) et à retourner en main propre aux producteurs, accompagné des chèques de règlement.

Il doit être obligatoirement accompagné du bulletin d'adhésion et du règlement de la cotisation annuelle à l'association Le Bistrot à Tisser.

Nouveauté qui remplace le contrat papier :

Connectez-vous à Clic'Amap pour gérer vos contrats : <https://clicamap.amap-aura.org/>

Vous avez reçu ou pouvez demander aux bénévoles du Bistrot (info@lebistrotatisser.fr) de vous envoyer un mot de passe associé à l'adresse mail que vous avez communiqué lors de votre adhésion à l'association.

Les contractants :

Le producteur	L'adhérent	Le Bistrot à Tisser
La Miécyclette 193 av. Paul Santy, 69008 Lyon Contact: theo@lamiecyclette.fr Site: www.lamiecyclette.fr Tel : 09.72.31.52.08	Nom : Prénom : Mail : Tél :	Espace Elsa Triolet Rue Charles Richard 69003 Lyon Email : info@lebistrotatisser.fr

Le producteur :

La Miécyclette est une boulangerie-pâtisserie en coopérative certifiée AB et Nature & Progrès. Nous sommes aujourd'hui 8 associés et nous avons conçu notre projet avec un objectif de qualité écologique et gustative. La pâte est fabriquée à partir de farines issues de l'agriculture biologique et biodynamique, de levain naturel, de sel de Guérande certifié Nature & Progrès et d'eau filtrée. Elle est pétrie et façonnée à la main puis cuite dans un four à bois traditionnel. Le pain est ensuite livré aux professionnels, collectivités et groupements de particuliers en vélo-cargo.

Engagement du producteur :

Le producteur s'engage à :

- Approvisionner les adhérents en produits de sa fabrication dans les quantités, qualités, lieux et échéances fixés par le présent contrat.
- Etre présent aux distributions (1 fois par mois), à expliquer ses méthodes de production et à communiquer activement sur son activité.
- A partir de 50 kg de pains vendus dans un mois une réduction de 5% est appliquée (réduction déjà déduite du prix du panier cf. tableau)

Engagement de l'adhérent

L'adhérent s'engage à :

- A régler **d'avance l'achat de pains** dans le cadre du présent contrat validé par le Bistrot à Tisser.
- Verser une cotisation annuelle à l'AMAP Le Bistrot à Tisser dès le début du contrat.
- Récupérer (ou faire récupérer) son panier chaque jeudi entre 18H et 20H.
- En cas de départ en vacances, possibilité de confier son panier à une personne de son choix ou de reporter son panier (et en récupérer deux lors d'une autre distribution). Cette solution est possible uniquement deux fois pendant la période du contrat et seulement si l'adhérent prévient la Miécyclette **8 jours** avant la date de distribution.
- Attention : En cas de non retrait, aucun remboursement ne sera effectué.
- Tenir au **moins 3 permanences de distribution**, dans un esprit de coopération de 17h45 à 19h ou de 19h à 20h15. Sans cela, Le Bistrot à Tisser se réserve le droit d'annuler votre contrat.

Les termes et modalités du contrat

Chaque semaine vous recevrez une moitié de pain (500g) pour chaque panier choisi.

Si vous souhaitez un pain entier de 1 kilogramme, il faut noter deux pour chaque panier. Plusieurs types de paniers vous sont proposés.

Réduction de 5% déjà appliquée ci-dessous.

Choix	Type de paniers	Détails	Prix du panier	Prix au kg
	Formule Pain Classique	Pain classique changeant chaque semaine : Pain blanc / Pain demi-complet (farine de blé de type T80) / pain complet (farine de blé de type T110).	2.42€	4.84€
	Formule Pain Spécial	Pain spécial changeant chaque semaine : pain demi-complet + graines de tournesol et de lin / pain demi-complet + graines de sésame.	2.90€	5.80€
	Formule Pain Gourmand	Pain gourmand changeant chaque semaine : Pain demi-complet avec noix / pain demi-complet avec raisins et noisettes/pain petit épeautre	3.51€	7.02€
	Formule Pain Miecyclette	Chaque semaine à tour de rôle : pain classique / pain spécial / pain gourmand / pain classique.	2.85€	5.70€
	Pain au Petit épeautre	Farine bio T110 pur petit épeautre	3.58€	7.16€
	Pain de votre choix (Choix d'un seul type de pain)	Pain demi-complet ou pain complet ou pain blanc. Pain tournelin ou pain au sésame. Pain noix ou pain raisins&noisettes.	2.42€ 2.90€ 3.51€	4.84€ 5.80€ 7.02€
	Rustine (1*65gr toutes les 2 semaines)	Farine bio T80, Noix bio, beurre bio, œufs bio, sucre bio, Miel bio	1.90€	1.90€
	Biscuits Noix (200g toutes les 2 semaines)	Farine bio T80, Noix bio, beurre bio, œufs bio, sucre bio	3.42€	17.10€
	Biscuits Petit Epeautre (200g toutes les 2 semaines)	Farine bio pur petit épeautre T110, beurre bio, œufs bio, sucre bio	3.42€	17.10€
	Ravitos (200g toutes les 2 semaines)	Biscuits salés : farine de blé T80, huile d'olive, graines de tournesol et de lin, herbes de Provence	2.66€	13.30€

Je récapitule ma commande pour la période du 02/07/2020 au 17/12/2020 inclus :

- paniers de pains de 500 Grammes..... à €
- et paniers biscuit à 3,42 €
- et paniers Ravitos à 2,66 €

pour un montant total de€.

Réglée en **1 fois** (chèque prélevé à la signature du contrat), en 2 fois (prélevé le 1^{er} et 3^{ème} mois).

Les chèques sont libellés à l'ordre de « La Miecyclette ». Les règlements sont joints au présent contrat.

Calendrier des distributions 2020 (date livraison biscuits + ravitos en grisé)

02/07 23 paniers	09/07 22 paniers	16/07 21 paniers	23/07 20 paniers	30/07 19 paniers	06/08 18 paniers
13/08 Pas de pain	20/08 Pas de pain	27/08 17 paniers	03/09 16 paniers	10/09 15 paniers	17/09 14 paniers
24/09 13 paniers	01/10 12 paniers	08/10 11 paniers	15/10 10 paniers	22/10 9 paniers	29/10 8 paniers
05/11 7 paniers	12/11 6 paniers	19/11 5 paniers	26/11 4 paniers	03/12 3 paniers	10/12 2 paniers
17/12 1 panier					

Fait en 2 exemplaires à LYON le/...../20.....

L'adhérent

La Miecyclette